

Avis adopté

Séance plénière du 25 octobre 2023

*Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste
Rapport annuel sur l'état de la France en 2023*

**Déclaration des groupes CGT, Organisations étudiantes et mouvements
de jeunesse et Environnement et Nature**

La France ne va pas bien. C'est en tout cas le ressenti exprimé par de nombreux concitoyens qui ont le sentiment de vivre ou qui vivent une certaine dégradation de leurs conditions de vie. Le climat actuel particulièrement anxiogène, surtout au plan international, avec les catastrophiques développements que nous observons au Proche-Orient ne peuvent que renforcer ce sentiment d'incertitude et de décrochage.

Le Rapport annuel de l'Etat de la France donne à voir une partie de ce malaise. Nos groupes partagent un certain nombre de constats formulés, notamment l'accumulation des crispations liées à l'accroissement de la pauvreté et des exclusions sociales.

Le pessimisme est aujourd'hui un fait de société et un véritable symptôme de la situation économique et sociale française. 70 % des Français sont pessimistes quant à l'avenir de la France, 59 % ont des craintes pour l'avenir de leurs enfants. Pour nos trois groupes, cet état d'esprit très répandu est le résultat des deux grandes sources d'inquiétudes qu'expriment les Français : les inégalités et le dérèglement climatique.

Selon l'observatoire des inégalités, en 2020 le pays comptait plus de 4.8 millions de pauvres, gagnant moins de 940 euros mensuels. Les 1% les plus riches gagnent près de 8 fois plus que pratiquement 5 millions de pauvres. Ces écarts de revenus se lisent à toutes les échelles : les 0,1 % les plus riches gagnent chaque mois près de 17 500 euros nets, soit près de 10 fois plus que ce que gagnent la moitié des Français. Depuis les années 1980, les inégalités de revenu stagnent, voire augmentent par période, et le partage de la valeur tend à se déformer au détriment des salariés.

Au total, 47 % de toute la richesse en France (patrimoine sous toutes ses formes) est détenue par les 10 % les plus riches, et cette part ne cesse d'augmenter.

Ces chiffres montrent bien que les inégalités en France ne sont pas qu'une question de revenus, mais bien une question de position sociale. Elles sont à la fois la cause et la conséquence d'une fracture sociale profonde notamment en termes d'emplois et d'éducation.

Le chômage frappe de façon démesurée les catégories sociales les moins favorisées, les emplois les moins rémunérés : 17 % des ouvriers peu qualifiés sont au chômage, soit près de 4.5 fois plus que les cadres. Les populations pauvres sont en moyenne moins diplômées que les populations aisées, et ont un accès limité au système éducatif : les zones scolaires les plus en difficultés ont moins de moyens que les autres, et sont moins bien dotées en subventions publiques (selon la Cour des comptes).

Ces fractures sociales et ces injustices provoquent un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics notamment dans les quartiers prioritaires de la ville où le taux d'emploi en 2022 était inférieur de 20 points à celui de la population générale des 15-64 ans. Les discriminations à l'accès à l'emploi sont légion dans les QPV.

Le dérèglement climatique est aussi une question de justice sociale. L'éco-anxiété n'est pas une simple émotion qui aurait envahi les populations comme un virus à soigner, c'est une réaction à l'inaction climatique et au sentiment d'impuissance. En effet, les besoins annuels de financement pour atteindre la neutralité carbone en France sont estimés entre 45 et 85 milliards d'euros jusqu'en 2033, soit environ 2 à 3,7 points de PIB alors que l'inaction climatique coûte deux fois plus cher. Et selon le GIEC, les flux financiers en faveur de la transition sont 3 à 6 fois trop faibles, quand les financements publics et privés pour la production d'énergies fossiles dépassent ceux alloués à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique.

Alors que les profits des grands groupes explosent, en France, les aides publiques versées aux entreprises sans contrepartie sont le premier poste de dépenses publiques, trois fois plus important qu'en 2005, soit 2 fois le budget de l'Éducation nationale et plus de 30 % des dépenses de l'État. Il faut que l'efficacité de ces aides soit évaluée et qu'elles soient conditionnées à des critères sociaux et environnementaux.

Dans un tel contexte, le RAEF est un objet important qui doit rendre compte de la diversité des approches et travaux du CESE. Cette nouvelle livraison du RAEF, s'il apporte des évolutions positives par rapport au précédent, comporte aussi un certain nombre de manques. De notre point de vue, le RAEF doit encore évoluer pour fournir des préconisations précises par exemple sur la répartition des richesses, la conditionnalité des aides.

Nos trois groupes ont voté ce rapport en appelant de nos vœux à plus de transversalité.